

BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom : Nom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel Fixe : Portable :

Email :

JE SOUHAITE M'INSCRIRE AU STAGE :

NOM DU STAGE	DATES
Massage Lemniscate et Polarités	
Massage Tibétain	
Massage Biodynamique Latéral	
Massage Ayurvédique Abhyanga	
Rituel du Calice & Soins Visage	
Thérapie et Soins Énergétiques Esséniens	
Protection & Perception	
Énergétique crâne/visage	
Énergétique Ventre	
Massage Assis Amma	

JE SUIS INTERESSE(E) PAR LA FORMATION :

Praticien Massage-Bien-Être EBM	
Thérapie Énergétique EBT	



SASU COSMA CREATION 17 BD Champfleury 84000 Avignon
SIRET 829 304 583 00018 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93840413384 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

Organisme de formation référencé au Datadock sous le numéro 0078901

Pour les stages :

Je joins un chèque d'arrhes de **100€** par stage souhaité à l'ordre de :

« Sasu Cosma Creation »

à l'adresse suivante :

Renato Pappalardo
Résidence Le Crillon
2 impasse des Tuileries
30400 Villeneuve-les-Avignon

Pour les formations :

Entretien préalable avec Renato Pappalardo.

- j'accepte les conditions **Générales De Vente** jointes au bulletin d'inscription
- je consens à ce que mon adresse mail** soit utilisée pour recevoir recevoir les **Newsletters** de Renato Pappalardo Formation
- Droit à l'image** - j'autorise Renato Pappalardo Formation à utiliser des photos et des vidéos à titre gratuit, à publier les photographies, vidéos /diffuser les images prises de ma personne lors des stages. *

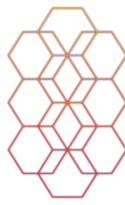
** Nous prenons, à titre exceptionnel lors de certain stage, des photos ou de petites vidéos et vous en informons en amont.*



SASU COSMA CREATION 17 BD Champfleury 84000 Avignon

SIRET 829 304 583 00018 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93840413384 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur



RENATO PAPPALARDO FORMATION

Organisme de formation référencé au Datadock sous le numéro 0078901

CGV Conditions Générales de vente

1 : Introduction

Renato Pappalardo Formation est un organisme de formation professionnelle dont le siège est domicilié à : 17 BD Champfleury 84000 AVIGNON – France. Renato Pappalardo Formation développe, propose et dispense des formations Intra et Inter-Entreprises. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation proposées par Renato Pappalardo Formation et sont systématiquement remises au client. Ainsi, chaque passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document du client. Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Renato Pappalardo Formation, prévaloir sur les présentes CGV. Le client s'engage à faire respecter les présentes CGV par l'ensemble de ses salariés.

2. Conditions d'inscription et d'admission

Avant toute inscription à une formation, il convient de procéder à une préinscription en contactant Renato Pappalardo Formation par téléphone au 06 58 01 20 19 ou par email formation@renatopappalardo.com

Le formulaire d'inscription dûment complété accompagné du règlement des d'arrhes (30% du montant total de la formation ou forfaitairement 100€ pour les coûts de formations inférieures à 400€) doit être adressé dans les 7 jours qui suivent la préinscription. Passé ce délai, la réservation pourra être annulée sans notification. La réception du formulaire et des arrhes ne vaut pas pour inscription. L'inscription est définitivement validée au plus tard 14 jours avant le début de la formation, et notifiée par l'envoi d'une convocation au participant. L'inscription est soumise à un entretien avec un responsable pédagogique et validation de l'admission par Renato Pappalardo Formation.

3. Règlement

Les règlements se font à l'ordre de Cosma Creation par chèque bancaire, chèque postal, virement bancaire ou espèces. Le paiement intégral de la formation est exigé le premier jour du stage lors de l'arrivée de l'élève. Sous réserve de notre accord, un paiement échelonné pourra être envisagé. Une personne qui n'aurait pas réglé intégralement la formation pourra se voir refuser l'accès en cours.

Aucun délai de paiement n'est accordé, et, en cas de retard, Renato Pappalardo Formation pourra suspendre toutes les commandes en cours ainsi que les interventions futures. Passée la date d'échéance, une pénalité de retard sera calculée au taux légal, soit 1,3% par mois (Loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992), exigible sur simple demande de Renato Pappalardo Formation. Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de justice. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixée à 40€ (décret n°2012-1115 du 02/10/2012).

Financement extérieur

En cas de financement extérieur, l'inscription est effective uniquement à réception de la confirmation de prise en charge par l'organisme tiers ou bien du devis (ou convention) de formation cacheté et signé par l'entreprise et accompagné du versement des arrhes (30% du montant figurant sur le devis).



SASU COSMA CREATION 17 BD Champfleury 84000 Avignon

SIRET 829 304 583 00018 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93840413384 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

En l'absence, l'inscription pourra être validée par le dépôt d'une caution du montant total de la formation. Elle sera restituée dès confirmation de la prise en charge. Si, en revanche, à l'issue de la formation, la confirmation de prise en charge n'est toujours pas effective, la caution sera due.

En cas de règlement par un OPCA, il appartient au client :

- D'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA concerné
- De le préciser explicitement lors de la passation de commande
- De s'assurer de la réception par Renato Pappalardo Formation de l'accord de prise en charge

Dans le cadre d'une prise en charge partielle par l'OPCA, Cosma Creation facturera le reliquat au client.

4 : Conditions d'annulation

Par le stagiaire

L'annulation d'une formation par le stagiaire, doit faire l'objet d'une notification écrite. Si elle survient plus de 30 jours avant le début de la formation, les arrhes seront remboursées intégralement. Entre 29 et 15 jours, un report sur une session ultérieure sera proposé (un seul report possible). Pour toute annulation à moins de 15 jours, les arrhes sont dues et le report nécessitera de procéder à une nouvelle inscription.

Si un stagiaire ne se présente pas, sa participation sera facturée comme s'il avait assisté à la formation. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Par l'établissement

Renato Pappalardo Formation se réserve le droit d'annuler une formation ou un stage au minimum 14 jours avant son démarrage. Dans ce cas, l'établissement s'engage à proposer au stagiaire d'autres dates de formation ou un remboursement intégral des sommes versées. Renato Pappalardo Formation ne pourra en aucun cas être tenu responsable des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par le stagiaire. Aucun dédommagement ni compensation ne pourront être exigés.

Renato Pappalardo Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Renato Pappalardo Formation, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Renato Pappalardo Formation.

Dans le cas d'un contrat de sous-traitance

Les dates de formation sont fixées, au moins un mois à l'avance, d'un commun accord entre le Client et Renato Pappalardo Formation. Toute annulation de session doit parvenir par écrit à Renato Pappalardo Formation. Dans ce cas, des indemnités compensatrices seront facturées selon les conditions suivantes :

- 100% si annulé ou reporté entre 1 et 5 jours ouvrés avant la date prévue de formation
- 50% si annulé ou reporté entre 6 et 10 jours ouvrés avant la date prévue de formation
- 0% si annulé ou reporté 11 jours ouvrés ou plus avant la date prévue de formation

5 : Tarifs

Le prix de la prestation est conforme au tarif en vigueur au moment de la passation de commande.



SASU COSMA CREATION 17 BD Champfleury 84000 Avignon

SIRET 829 304 583 00018 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93840413384 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

Organisme de formation référencé au Datadock sous le numéro 0078901

6 : Absence – Retard

En cas d'absence du stagiaire (le premier jour ou en cours de formation), sa formation sera considérée comme annulée. L'élève ne pourra en aucun cas suivre le reste de la formation. Les règlements versés seront dus. En cas de raison majeure avérée et justifiée (sous 7 jours maximum après la formation) : accident de la route, grève importante des transports, maladie ou incapacité de travail, décès d'un proche parent (ascendant ou descendant direct), une autre date sera proposée (suivant les disponibilités et dans un délai maximum d'un an) avec un report du règlement. Tout élève se présentant en formation avec plus de 15 minutes de retard pourra se voir refuser l'accès en cours.

7 : Respect - Exclusion

Les stagiaires doivent respecter le règlement intérieur de l'école et se conformer à la pédagogie proposée. Renato Pappalardo Formation se réserve le droit d'exclure un élève qui ne respecterait pas le règlement intérieur ou dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement d'une formation. Une exclusion ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement.

8 : Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis ou utilisés au cours de la formation constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. En conséquence, le stagiaire et le client s'interdisent d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de Renato Pappalardo Formation. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

9 : Confidentialité

Les parties s'engagent à garder la confidentialité quant aux informations et documents échangés concernant l'autre partie durant la formation, de quelle que nature qu'ils soient (économiques, commerciaux, techniques, matériel pédagogique...).

10 : Droit à l'image

Les stagiaires autorisent la sas Cosma Creation à utiliser à titre gracieux leur image (photo ou vidéo) dans le cadre de sa communication, sur tout support, pour une durée de 99 ans. Toute interdiction devra faire l'objet d'une lettre datée, signée et remise avant le début de la formation

11: Informatique et Libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Ce droit peut s'exercer en faisant une demande écrite, par mail ou par courrier.

12: Référencement

Le client autorise Renato Pappalardo Formation à mettre son nom et son logo dans la liste de référencement. Si le client ne souhaite pas paraître dans la liste de référencement, il devra nous en avvertir par courrier.

13: Différends éventuels

Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction. En cas de litige, et faute d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux d'Avignon, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défenseur.



SASU COSMA CREATION 17 BD Champfleury 84000 Avignon

SIRET 829 304 583 00018 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93840413384 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

Organisme de formation référencé au Datadock sous le numéro 0078901